

Critère 3.4

Établir une procédure permettant de favoriser l'engagement des élèves, de prévenir les abandons.

Outils permettant l'engagement des élèves :

Formation théorique – Code de la Route:

- Accès internet à PASS-ROUSSEAU avec relance régulières si l'élève ne s'est pas connecté depuis un certain temps.

Formation pratique - Conduite :

- Application élève («Mon Permis» – Planète Permis) pour suivre ses leçons et sa progression.
- Possibilité pour les parents de suivre également la formation grâce à un identifiant différent de celui de l'élève.
- Émargement des élèves financés par un organisme (ex: CPF, France-Travail,...) à chaque début de leçons

Outil permettant de prévenir les abandons

Tableau pour suivre l'évolution des élèves et faire des relances téléphonique si nécessaire.

Traçabilité des abandons :

- Création d'un fichier des élèves qui ont abandonné avec le motif de l'abandon.

Relance théorique automatique après une absence trop longue sur la plateforme Pass-rousseau

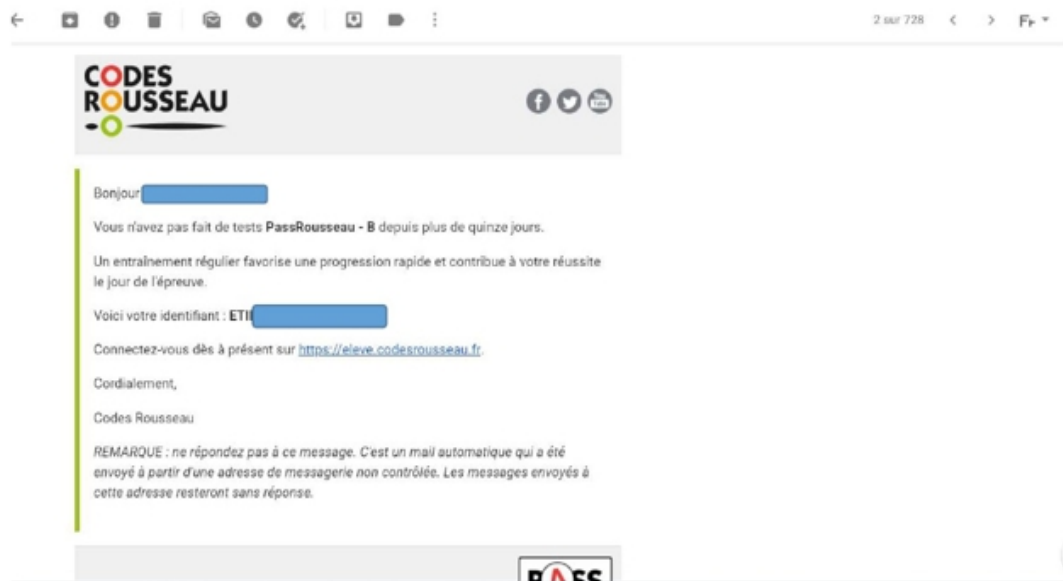


TABLEAU de SUIVI DES ABANDONS

[illegible]

PROCÉDURE DE PRÉVENTION ET DE TRAÇABILITÉ DES ABANDONS

Ce présent procédé est mis à disposition du public directement en agence sur simple demande .

La lutte contre l'abandon est une priorité pour notre établissement.

Outre assurer le suivi de nos élèves durant leur formation, il s'agit également de garantir l'égalité des chances et de faire en sorte que chaque élève puisse obtenir son permis de conduire.

Pour cela, l'établissement a établi un plan de prévention en 3 points :

- Les causes d'abandon de formation
- La prévention des abandons
- La traçabilité des abandons

Connaître les principales causes d'abandon:

- Liées aux Risques physiques :
 - une pathologie plus ou moins grave, un handicap, une grossesse ...
- Liées aux Risques psychologiques et psychiques : la perte de motivation, l'angoisse liée aux examens, le repli sur soi, la perte de lien social, la dépression, le risque sanitaire ... -
- Liées aux situations du quotidien : l'absentéisme régulier, un environnement social ou économique défavorable, le manque de temps, des problèmes de transport, l'impossibilité d'accéder à un logement ...

Prévention des abandons:

A compter de l'inscription dans l'établissement, l'équipe va mettre en place tous les moyens à sa disposition afin de prévenir des abandons des élèves.

Lors de la signature du contrat, l'élève est sensibilisé sur son engagement et son implication dans la formation tant au niveau théorique que pratique.

1° / Lors de la formation théorique les élèves bénéficient d'un suivi de connexion et d'un contrôle du travail effectué. Leur relevé de connexion sur l'application est régulièrement consulté.

S'il est constaté un manque de régularité, l'élève est dans un premier temps relancé par SMS, puis contacté par téléphone.

Le relevé de présence en salle de code est également suivi via l'application code mobile

ainsi que la vérification de l'évolution des compétences afin de relancer les élèves qui ne s'inscrivent pas ou peu en salle de code. Le logiciel de l'établissement permet également d'être notifié de tous les élèves qui sont en fin de validité de leur formule théorique souscrit dans leur contrat de formation.

2°/ Lors de la formation pratique et afin d'avoir une continuité et une régularité dans la formation, les plannings de conduite sont programmés en aval et envoyés à l'élève avant le début de sa formation.

Lorsqu'un élève est absent, il lui est adressé dans un premier temps un message SMS puis est contacté par téléphone.

En cas d'absence prolongé, un mail est envoyé à l'élève lui notifiant son engagement dans la formation. Une copie est adressée au représentant légal des élèves mineurs.

Traçabilité des abandons

Lorsqu'un élève inscrit dans l'établissement est en situation d'abandon avéré, il lui est adressé une notification écrite par mail afin de connaître sa situation :

- Abandon définitif de la formation ou suspension.
- Motif de l'abandon - Accompagnement dans la reprise de la formation si cela est possible.

Le suivi des élèves en situation d'abandon et leur suivi est répertorié dans un listing dédié

1) Diagnostic :

il permet de comprendre dans sa pluralité la situation d'un élève en voie de décrochage pour le faire renouer au plus vite avec les apprentissages

2) Prévention :

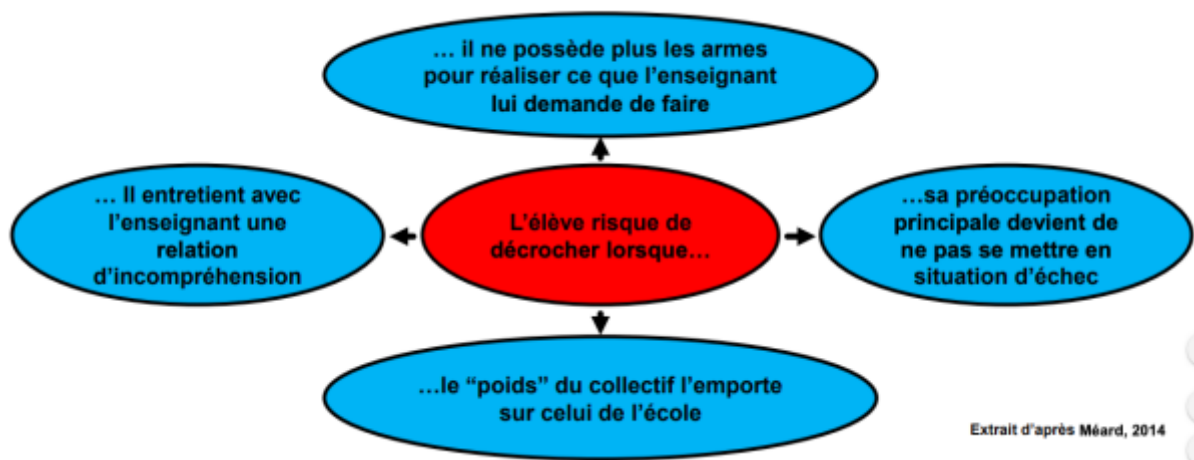
elle repose sur la mise en œuvre de plusieurs actions permettant de conduire l'élève présentant un risque de rupture scolaire et de déscolarisation vers un diplôme de fin de cycle et de limiter sa sortie prématurée du système scolaire.

3) Prise en charge :

elle repose sur la mise en œuvre de plusieurs actions permettant le retour en formation d'un élève décrocheur.

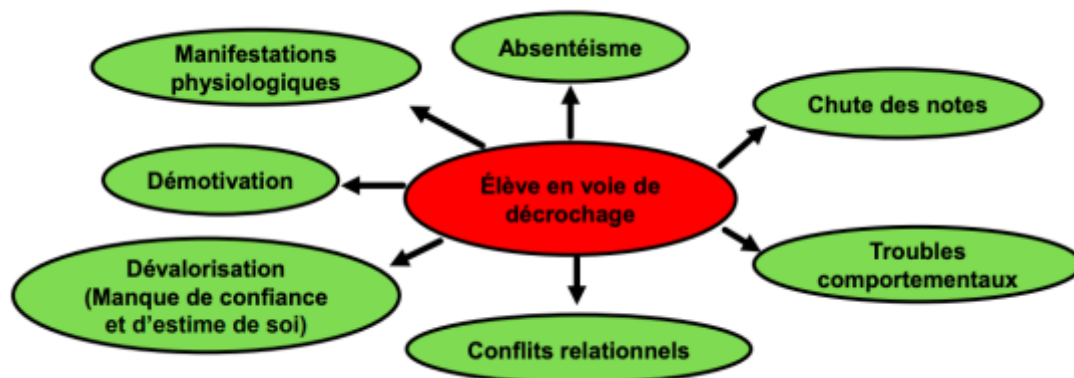
1- LE DIAGNOSTIC

Quand le décrochage naît dans les cours



Diagnostic :

signes d'alerte permettant de repérer un élève en voie de décrochage.



- absentéisme (fuite des cours, absentéisme sélectif, absentéisme aux formations...),
- chute des résultats,
- troubles comportementaux (positionnement en cours, absence de participation, hyperactivité, automutilation...),
- conflits relationnels,
- dévalorisation (manque d'estime de soi et de confiance en soi),
- démotivation,
- manifestations physiologiques récurrentes : maux de ventre, migraine, pâleur...

II- La Prévention

Elle consiste à mettre en œuvre des actions qui vont conduire l'élève à :

- prendre conscience de son potentiel actuel : des compétences acquises et non acquises, des attitudes favorables et des freins à sa formation, à son projet professionnel,
- retrouver une image positive de lui-même et le sens d'un projet professionnel, le goût et la volonté de progresser,
- situer les progrès à réaliser, les forces sur lesquelles il peut s'appuyer,
- s'approprier des outils et des méthodes afin de développer son autonomie.

Actions permettant le renforcement de l'élève (estime de soi et confiance en soi) :

- favoriser la bienveillance enseignants/élèves et élèves/élèves (être à l'écoute, avoir de l'empathie, être juste et montrer que chaque élève a de la valeur...),
 - À ÉVITER : remarques négatives en présence ou en absence de l'élève, éviter les jugements sur le caractère, sur le travail fourni...
- favoriser les remarques positives et encourageantes (réflexion sur l'évaluation positive),
- poursuivre l'évaluation par compétences
- favoriser le travail collaboratif : tutorat entre élèves, trouver un moyen de valoriser le travail en cours ou dans des projets,

- travailler sur les cognitions positives et négatives, - travailler sur les intelligences multiples, - exercices de sophrologie (travail respiratoire, pensées positives...).

Actions permettant le soutien et le suivi de l'élève :

- aide méthodologique et remédiation dans le cadre des séances d'accompagnement personnalisé (aide personnalisée sur des compétences méthodologiques ciblées),
- favoriser la cohésion des équipes pédagogiques autour du décrochage : réfléchir à une procédure d'information lorsqu'un élève est en voie de décrochage,
- montrer que la situation d'un élève décrocheur est une préoccupation de l'ensemble de l'équipe pédagogique,
- suivi de l'assiduité et des retards en lien avec la formation,
- maintien d'un lien avec les responsables légaux.

III - LA PRISE EN CHARGE

Elle consiste à mettre en œuvre des actions qui vont conduire l'élève décrocheur à revenir à la formation et à l'accompagner pour à nouveau réussir:

- mise en place d'un Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) avec l'équipe pédagogique,
- mise en place d'un tutorat Actions pouvant être menées :
- allègement de l'emploi du temps,
- alternance d'actions spécifiques pour conserver la continuité,
- diagnostic et un travail sur le projet personnel et professionnel.

CONCLUSION:

- Lutter pour l'assiduité dans la formation ou contre l'absentéisme en limitant au maximum les exclusions de cours.
- Réaliser un diagnostic et un repérage précoce des élèves décrocheurs.
- Utiliser des actions individuelles (parcours individualisés).
- Entreprendre une prise en charge pluridisciplinaire à long terme.